

Le Sénat a adopté la réduction de la publicité sur les chaînes publiques

Après avoir tenté de la combattre, le Sénat a adopté à une voix de majorité la réduction de la publicité sur France 2 et France 3 à huit minutes par heure. La Commission des affaires culturelles avait déposé un amendement destiné à renvoyer cette disposition à la discussion pluriannuelle sur les contrats d'objectifs de France Télévision.